

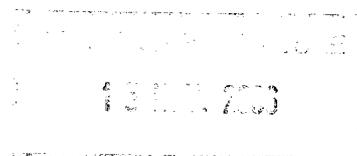
**Service instructeur**

Direction de la Solidarité

Service de Protection Maternelle, Infantile et Promotion de la Santé

N° 4e/110-06

**Service consulté**



**Financement des postes d'animateur  
de 4 Relais Assistantes Maternelles**

Résumé : *L'Assemblée Départementale, lors de sa session budgétaire pour l'année 2006, a approuvé un crédit de 166 800 € pour participer au financement d'animateurs de Relais Assistantes Maternelles à raison de 3 200 € par poste équivalent temps plein.*

*Il est proposé la mise en paiement de la dernière tranche de subvention concernant le financement des postes d'animateurs de Relais Assistantes Maternelles pour un montant total de 8 320 €, réparti entre les 4 organismes énumérés dans le présent rapport.*

- ▶ Lors de sa session budgétaire des 8 et 9 décembre 2005 (rapport n° 2006/I - 4<sup>ème</sup>03), l'Assemblée Départementale a approuvé un crédit de 166 800 € (inscrit au chapitre 65, nature 6574 et 65734) pour participer au financement des postes d'animateurs de relais assistantes maternelles à raison de 3 200 € par poste équivalent temps plein par année pleine.

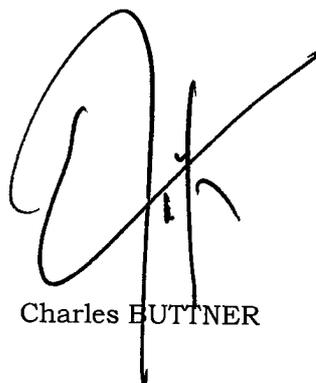
Les Relais Assistantes Maternelles s'inscrivent dans des projets globaux d'actions en faveur de la petite enfance et bénéficient d'un agrément de la Caisse d'Allocations Familiales. Il est proposé à votre assemblée, conformément à la délibération du Conseil Général, rapport n° 2006/I - 4<sup>ème</sup>03, d'accorder pour l'année 2006 les subventions correspondantes.

Pour cette dernière tranche, les subventions concernent 4 Relais Assistantes Maternelles, pour un montant total de 8 320 €, réparti selon la liste ci-jointe.

La subvention est renouvelable chaque année après évaluation du rapport d'activité du Relais Assistantes Maternelles.

La dépense est à imputer au chapitre 65, nature 6574 ou 65734, fonction 41, env. 13519 et 3933.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER



Service de Protection Maternelle et Infantile et Promotion de la Santé

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 10 NOVEMBRE 2006

Relais Assistantes Maternelles  
PROGRAMME 2006

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
RAM04264	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE NOBLE - VAL DE SOULTZMATT</b> Financement d'un poste d'animateur de relais assistante maternelle	1 600,00
RAM04265	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH</b> Financement d'un poste d'animateur de relais assistante maternelle	1 600,00
RAM04263	<b>MULTI ACCUEIL PFASTATT</b> Financement du poste d'animateur de relais assistante maternelle	1 920,00
RAM04262	<b>POUR L'ENFANCE D'ALTKIRCH</b> Financement du poste d'animateur de relais assistante maternelle	3 200,00
	Total	8 320,00